

# RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS BIOCOOP QUIMPER

## 1. Organisation

Le présent jeu concours est organisé par Biocoop Quimper.

## 2. Durée du concours

Le concours se déroule du 10 juillet 2026 au 20 août 2026 inclus.

## 3. Conditions de participation

La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

**Pour participer, il suffit de :**

- Remplir un bulletin de participation disponible en magasin ;
- Renseigner ses coordonnées (nom, prénom, téléphone ou e-mail) ;
- Déposer le bulletin dans l'urne prévue à cet effet au rayon traiteur.

Une seule participation par personne est autorisée pendant toute la durée du concours.

## 4. Tirage au sort

Un tirage au sort sera effectué le 21 août 2026 parmi l'ensemble des bulletins valides déposés dans l'urne.

## 5. Lot à gagner

Le gagnant remportera un des lots présenté sur les supports de communication du concours.

Le lot ne pourra faire l'objet d'aucun échange ni remboursement.

## 6. Information du gagnant

Le gagnant sera contacté par téléphone ou par e-mail dans les jours suivant le tirage au sort.

Sans réponse de sa part dans un délai raisonnable, un nouveau tirage au sort pourra être effectué.

## 7. Données personnelles

Les coordonnées recueillies dans le cadre de ce jeu concours sont utilisées uniquement pour contacter le gagnant et assurer le bon déroulement du concours.

Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales ni transmises à des tiers.

Les données seront supprimées à l'issue du concours.

## 8. Acceptation du règlement

La participation au jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement complet est consultable sur le site internet de Biocoop Quimper et peut être obtenu gratuitement sur simple demande en magasin.